

L'ABEILLE

JOURNAL POLITIQUE.

COMMERCIAL & LITTERAIRE

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 164.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 4 AVRIL 1829.

Vol. II.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants; les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance.

ATTENDU que David B. Morgan s'est adressé à moi, demandant que deux obligations qu'il a souscrites comme caution, une le trente et un Mai mil-huit-cent-vingt, et l'autre le vingt-huitième jour de Février mil-huit-cent-vingt-un, conjointement avec Charles et Porter comme administrateur de la paroisse de St. Tammany, soient levées et annulées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'État en la ville de la Nlle-Orléans, le 27 Février mil-huit-cent-vingt-neuf, et la cinquante-troisième année de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique.

SAVON—100 caisses Savon No. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en débarquement du brick America, venant de Boston, et à vendre par STETSON & AVERY, Rue Royale, No. 67.

CHARLES MAURIAN, AVOCAT, a continué son étude dans l'appartement contigu au bureau de Messrs. Carlisle Pollock et Wm. Howell, notaires, maison de Mr. Foucher, encoignure des rues de Chartres et Conti, où il s'appliquera sérieusement aux devoirs de sa profession.

AVIS AUX PLANTEURS. Urbain Plauché et Co. Au coin des rues Poydras et de la Nouvelle Levee, faubourg Ste. Marie, chez Ruben Bush & Clark, offrent leurs services au public, pour le courtage, dans toutes ses branches. Ils ont en ce moment à vendre 250 Esclaves de choix, nouvellement arrivés de la Virginie.

Le sousigné offre à vendre les articles suivants: 34 caisses Sucre blanc de la Havane; 30 boucades et 8 sacs café vert fin et gros grain, dit Jamaïque, en débarquement de la goélette dit Jamaïque, en débarquement de Galice pressés, en débarquement du brick Ocean.

AVIS.—Le sousigné offre à vendre à l'Amable, une goélette de 38 tonneaux 3/4 toute neuve, ainsi que ces agrès et appareux, excellente marchandise et ne tirant que 5 pieds d'eau environ. Ladite goélette est absolument bonne pour les voyages de Tampico ou des environs. De plus, deux Maisons situées dans les environs Dauphine, une grande et une petite, la petite de 6 appartemens. Une autre maison sur les Bempars, et une autre dans la rue de l'Épiphane.

Le Tirage de la 5ème. Classe de la Loterie DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Nat-choches, aura lieu à la Nlle-Orléans, le Samedi 9 Mai 1829.

UN caballero recientemente llegado en esta ciudad que posee los Idiomas Ingles, Frances, Español é Italiano y que ha sido empleado en el comercio y en la diplomacia, desearia colocarse en un establecimiento de comercio, ó servir de secretario á un caballero que pasará á otro punto de la America ó á Europa.

GOUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 9 Mars 1829.—Présent l'Honorable James Pitot.

Il est ordonné que la cession des créanciers, si elle est de plus ordonné que ses créanciers; et il est de plus ordonné que la réunion des créanciers ait lieu en l'Office de W. Y. Lewis esq., notaire public, le 11 Avril (prochain) 1829, pour délibérer sur l'objet de ladite pétition, pendant ce temps toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés, sont suspendues; et il est de plus ordonné que Hilaire B. Cenas, esq. soit nommé conseil pour représenter les créanciers absents—Je certifie conforme l'extrait ci-dessus.

TRAITES sur la Havane, à vendre par SERAPHIN CUCULLU, [12 fév.]

AVIS.—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la feuve Vre. Dreux sont priées de les présenter au soussigné, exécuteur testamentaire.

Aux amateurs de beaux Chapeaux. Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot France, de New-York, un assortiment de superbe CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Souliers et linge fait, fin et commun.

Reçu par le navire Crescent, VENANT du Havre, et à vendre par Mme. Vve. Dupas, encoignure des rues de Chartres et Toulouse;

A VENDRE—Une très-belle Maison à étage avec toutes ses dépendances, située encoignure rues Royale et Toulouse, connue pour être anciennement la propriété de Mr. Vt. Nollé et occupée maintenant par Mr. Vignié.

À VENDRE—Une très-belle Maison à étage avec toutes ses dépendances, située encoignure rues Royale et Toulouse, connue pour être anciennement la propriété de Mr. Vt. Nollé et occupée maintenant par Mr. Vignié.

ROUMAGE offre à vendre les articles ci-dessous reçus par le Philéus du Havre.

LOTIERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE. Sixième classe pour 1829. Le tirage aura lieu le mercredi 22 avril.

Entiers, 5 piastres; demis, 2 50; quarts 1 75; Paquets de 9 billets, 45, garantis ne pas tirer moins de 20 piastres.

Le tirage de la Septième classe aura lieu le Samedi 16 Mai.

Le tirage de la Huitième classe le Samedi 6 Juin.

Le tirage de la Neuvième classe le Samedi 27 Juin.

EST partie maronne le 14 courant, une négrité anglaise, nommée Emily ou Emilly, âgée d'environ 12 ans de la hauteur de 4 pieds 5 pouces anglais, complexion forte; elle ne parle pas le français; elle a la levre supérieure très grosse; de gros yeux, le teint rougeâtre, le nez plat; elle a, en outre, une marque sur la joue droite. Elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe blanche, une pèlerine de cotonnade à raies rouges; la récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'amènera au soussigné, ou la fera mettre à la goée.

LES capitaines de steam-boat sont prévenus de ne point la recevoir à leurs bords, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

Le soussigné a reçu, par le dernier arrivage de New-York, un joli assortiment de CHAPEAUX, provenant d'une des premières fabriques du Nord, qu'il vendra à des prix très modérés.

ORDRES GENERAUX. Quartier Général à la Nouvelle-Orléans, ce 21 Février 1829.

Les Brigadiers Généraux, commandant les différentes brigades de milices de cet État, ordonneront aux colonels ou officiers commandant les divers corps appartenant à leur brigade, de faire faire des rôles complets des différentes compagnies composant leurs régimens ou corps respectifs, mentionnant les noms de tous les habitants blancs de leur arrondissement de plus âgés de 18 ans jusqu'à 45, et d'envoyer de dites listes (number rolls) au quartier général, d'ici au 31 Mars prochain.

Les majors généraux commandant les trois divisions de milices de cet État sont chargés de veiller à l'exécution de cet ordre. Par ordre A. PEYCHAUD, Adj.-Inspe.-Gén.

LOTIERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE St. Martinville.

TROISIÈME CLASSE POUR 1829. Devant se tirer positivement à la Bourse, le Mercredi 15 Avril.

Table with 3 columns: Lot number, Price, and Total value. Includes 1 lot de \$10,000, 1 lot de \$5,000, etc.

8,760 Lots \$ 77,952

15,600 Billets blancs. Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros de puis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux: et le billet qui aura les 1er, 2e, et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à...

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à...

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à...

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3e et le 4., auront droit à...

Tous les ordres, francs de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, No. 118.

AVIS—ATTENDU que Barthélemy Montreuil s'est adressé à moi, l'effet de lever et d'annuler les hypothèques qu'il a consenties comme principal, en sa capacité d'enseigneur public pour la ville et cité de la Nouvelle-Orléans, conjointement avec Mme. Manette Macarty, veuve de François Montreuil, le vingt septième jour de Février 1824, sur les deux cinquièmes d'une habitation qui leur appartenait, dans cette paroisse, à environ vingt arpens au bas de la ville, et du même bord, mesurant trois arpens de face sur quarante de profondeur.

AVIS est donné par le présent, à toutes personnes intéressées de déduire, par écrit, au secrétaire de l'État, dans le délai de quatre-vingt dix jours, à dater de la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles les dites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annulées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'État, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt septième jour de Février 1829.

AUX ARTS REUNIS. LES grâces ont souvent de leurs plus beaux triomphes à des cheveux artistement arrangés; les cheveux de l'objet aimé, présente toujours à l'amant, à l'époux sensible, de délicieux souvenirs, l'artiste habile peut les lui valoir à l'infini et multiplier ainsi ses jouissances.

LES grâces ont souvent de leurs plus beaux triomphes à des cheveux artistement arrangés; les cheveux de l'objet aimé, présente toujours à l'amant, à l'époux sensible, de délicieux souvenirs, l'artiste habile peut les lui valoir à l'infini et multiplier ainsi ses jouissances.

150 Surons de Tabac de la Havane, première qualité. 1000 gallons jus de Citrons, purifié, de la Jamaïque.

A vendre par le Soussigné. 10 Mars—15.

Ventes par le Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL. Robert Lewis contre Allison.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Cour du Premier District Judiciaire. Joseph Eyquem. Il est ordonné qu'une réunion des créanciers, si elle est de plus ordonné que ses créanciers; et il est de plus ordonné que la réunion des créanciers ait lieu en l'Office de Mr. G. K. Stringer, notaire public, le Lundi 4 de Mai prochain, à 10 heures A. M., à l'effet de prendre en considération l'objet de la pétition; et pendant ce temps, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens dudit Joseph Eyquem sont et demeurent suspendues. Et il est de plus ordonné que Mr. G. K. Rogers, soit nommé pour défendre les intérêts des créanciers absents.

Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de ladite cour.

JNO. L. LEWIS, Greffier.

Le déchargement du navire Roxeland de bordaux et à vendre par D. G. Borduzat & Co. rue Royale No. 108.

Une pipe vieille eau-de-vie de Cognac, et d'importations antérieures.

Gants de peau assortis, pour homme et pour femme.

Bas de soie pour femme bordés à jour Souliers pour femme, en pruche, moquin et satin.

Robes de cote pailié, lithographiées. Cote pailié.

Papier français, assorti en diverses qualités.

Barriques de vin rouge de divers crus. Huile en panier, vins en caisse, eau-de-vie, fruits à l'eau-de-vie et anizette en panier.

Cour de Paroisse de la Paroisse d Ville de la Nouvelle-Orléans, 28 Mars, 1829.

Présent l'Honorable JACQUES PITOT.

Thomas Johnston contre ses créanciers.

La cession des propriétés du pétitionnaire dans cette affaire, étant acceptée au bénéfice de ses créanciers; il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers du dit pétitionnaire ait lieu en l'Office de William Bownell, notaire public, le 9e. jour d'Avril 1829, pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et jusqu'à cette époque toutes poursuites contre sa personne et les propriétés sont et demeurent suspendues.

Je certifie l'extrait ci-dessus conforme.

30 Mars THOS. KENNEDY, greffier.

AVIS. ATTENDU que Samuel S. Whelan s'est adressé à moi, demandant la conciliation de deux obligations souscrites par lui, la première, le 16 Avril 1828, comme Sherif de la paroisse de la Fourche Intérieure, conjointement avec Henry F. Knoblock et Jean Louis Labadie & Co. comme cautions; la seconde, le 16 Avril 1828, comme Collecteur des taxes de la dite paroisse, conjointement avec John Marangé et Aubin B. Thibodeaux, comme cautions.

Donné sous ma main et le sceau de l'État, dans la ville de la Nlle-Orléans, le trentième jour de Mars, mil-huit-cent-vingt-neuf, et la cinquante-troisième année de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique.

P. DEBBIGNY, Gouverneur de la Louisiane.

G. A. WAGGAMAN, Secrétaire d'Etat.

31 Mars

V. R. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants en débarquement des navires Henry-Astor et Roxeland, de Bordeaux:

Eau-de-vie en pipes 4ème. preuve (Dupuy) Vin rouge en barriques divers crus, Vinaigre blanc 1ère. qualité, Vin blanc de Graves, haut Sauterne et haut Barsac, en tierçons, Vin blanc en caisses, haut Barsac et haut Sauterne, Do. do. 1ères. Graves par caisses de 24 bouteilles, Vin rouge en caisses, Chateau-Margaux, St. Julien & Co. Do. do. Grand Larose, Leoville, Chateau Laëtte par caisses de 12 bouteilles et 24 bouteilles, Vivres conservés, tels que Sardines crues, au beurre et à l'huile, Franboises, Coriaces, Fraises, Abricots, Coréas &c Fruits à l'eau-de-vie, Saucissons de Lyon, Prunes par 10/00 de caisse, Liqueurs par caisses de 12 bouteilles. Fil à voile par pelottes de 10 à 20 à la liv. Fil à seine par écheveaux, Fil de Rennes blanc, fin, Lignes de pêche, Serrures fines de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces et autres ferments. De plus, en magasin—Vin de Champagne mousseux, 1ère. qualité de 1825, et divers autres articles. 21 nov.

Nouveau Gout. NICHOLS & KEELER, No. 85, Rue de Chartres, ont reçu, par le navire Louisiana, plusieurs caisses de Chapeaux de castor très-élégants et d'un nouveau goût.—Aussi une grande quantité de Chapeaux de qualité inférieure, à des prix et à un prix très modéré.